

Il était une fois les seigneurs de Présentevillers...

Le pays de Montbéliard a connu des seigneurs réputés de haute noblesse. Des écuyers et des chevaliers apparentés aux lignées comtoises les plus anciennes. Pendant longtemps, ils ont joué un rôle important et figuré dans l'ordre de Saint-Georges.

Pour être admis dans cette confrérie de chevaliers, il fallait prouver quatre lignées de noblesse à la fois du côté paternel et du côté maternel. Puis l'usage fut d'exiger seize quartiers de noblesse remontant à 130 ans. Enfin il fallut prouver sa filiation et son nom jusqu'à son 10^{ème} aïeul sans anoblissement de faveur.

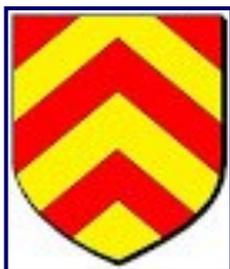
Cet ordre était exclusivement catholique et tous ceux qui choisissaient la réforme en étaient exclus comme Michel de Franquemont au XV^{ème} siècle.

La liste de ces chevaliers ressemble à une carte de la région : les d'Allenjoie, de Blamont, de Montbéliard, avec la branche bâtarde de Franquemont, de Pierrefontaine, de Saint-Maurice et de Présentevillers .



La lignée des Présentevillers :

Le blason des seigneurs de Présentevillers portait « chevronnée d'or et de gueules à six pièces ».



Nous verrons que cette famille disparaît au XVI^{ème} après avoir été alliée aux d'Acciants, d'Augicourt, de Baumette, de Bussurel, de Bliskerwitch (en Gueldre un duché néerlandais), de Goublans (en Charolais), de Montabry (en Lorraine), de Pierrfontaine (les Blamont), de Vaudrey (dit Courlaoux proche de Lons le Saunier) de Vennes (Cusance), de Vy (les Lure) les Hardeney ou les Mamirolle.

Il est intéressant de noter que la géographie de ces alliances reflète la situation de la Franche Comté depuis l'époque médiévale jusqu'à la guerre de 30 ans : un attachement à la Bourgogne et une situation sur le « chemin de ronde » de Charles Quint qui se prolongeait jusqu'en Hollande en passant ... par la Lorraine.

Il semble que la famille de Présentevillers trouve ses origines dans le comté de Ferrette qui depuis le début est étroitement lié au comté de Montbéliard par les seigneuries laïques et ecclésiastiques.

La trace du plus ancien représentant de cette lignée est retrouvée en 1172 : c'est le chevalier Ebhrard de Présentevillers. Son nom figure sur une charte de Pierre de Lomont (Faucogney) vicomte de Vesoul au profit du monastère de Lieucroissant. Ensuite c'est Thierry qui disparaît en 1250. Il fut tué lors d'un duel judiciaire ordonné entre lui et Jean de Corre pour la possession d'un étang.

Un siècle plus tard, un parchemin de 1351 retrouvé dans les archives du chapitre de Saint-Maimboeuf, mentionne Perrin de Présentevillers, écuyer, fils de Richard de Présentevillers, écuyer. Au dos de ce même parchemin est mentionné Gauthier de Présentevillers père d'Henry. On retrouve donc trace de quatre générations sur ce seul parchemin. Le saut dans le temps entre ces deux périodes n'est en fait pas si grand. Ce Gauthier apparaît également dans un acte remontant à 1458 par lequel Guy de Favernay, abbé de Valdieu (en Haute-Alsace). Il accorde également en amodiation, à deux frères Jean et Perrin Nouhot, tous les deux laboureurs, les meix et propriétés de la chapelle Saint-Robert de Présentevillers qui dépendait de son abbaye. Un meix est une habitation rurale attenante à un jardin ou à un verger.



En 1466, Jean de Présentevillers apparaît en tant que conseiller de Philippe le Bon. Trois ans après, il sera subrogé du président du Parlement de Bourgogne près de Belfort.

La lignée reste mieux établie dans la descendance de Gauthier puisque son fils Henry est mentionné dans plusieurs parchemins datés de 1487, 1496 et 1499. C'est ensuite son fils Claude qui lui succède vers 1504. Sans que les raisons nous soient parvenues, son règne sur son fief de Présentevillers sera bref. C'est Léonard, probablement un autre fils d'Henry qu'y en devient le seigneur.

Tous deux furent admis à l'ordre de chevalerie de Saint-Georges. Léonard meurt sans enfant en 1530. Une sentence de la cour souveraine de Montbéliard désigne ses héritiers testamentaires : Martin de Mugnans et sa femme Barbe de la Jonchère demeurant à Colombiers les Vesoul : C'est la fin de la lignée de Présentevillers.



Ceux-ci vendront le fief de Présentevillers à Ulrich de Wurtemberg, comte de Montbéliard, le 9 Janvier 1544. A partir de cette date, ce fief n'apparaîtra dans les pièces d'archives qu'à propos des redevances des sujets.

La seigneurie de Présentevillers

L'importance de celle-ci n'avait fait que décliner depuis les embarras d'argent de Perrin, fils de Richard en 1351. On sait qu'en 1429, Henri d'Accolans, seigneur de Beveuge (Haute-Saône) en détenait une partie qu'il revend simultanément avec d'autres fiefs à Couthenans, Raynans et Saint Julien à Henry de Franquemont, bâtard de Montbéliard.

Nous avons vu que les de Présentevillers s'étaient alliés avec les de Mamirolles. En 1452, Guillaume de Vy, écuyer et héritier de Huguette de Mamirolles, en cède une autre partie à ce même Henry de Franquemont pour 20 florins d'or du Rhin. A cette même époque, les sires Méligny, seigneurs de Dampierre sur le Doubs avaient à Présentevillers deux petits fiefs restés sous la dépendance des seigneurs du nom. Jean de Grandmont écuyer et seigneur de Nommay y avait des dîmes qu'il revendra à Claude de Franquemont seigneur du lieu et du Magny d'Anigon (pays de Lure).

En complément, la seigneurie ecclésiastique de l'abbaye bénédictine de Valdieu (près d'Alkirch) y détenait plusieurs meix mainmortables (il s'agit de paysans qui devenaient la propriété du seigneur en même temps qu'il accédait à celle des terres) représentant environ 25 hectares de terre ainsi que le droit de dîme en lien avec la chapelle Saint-Robert qui était desservie par un chanoine de Saint Maimboeuf.

Ainsi la somme de six cents livres versée en 1544 par Ulrich de Wurtemberg s'explique beaucoup plus par l'autorité sur le territoire qu'il achetait que par l'importance des biens. Il ne restait en effet plus guère à ce moment, que quatre maignies (les gens de la maison) de mainmortables. Ceux-ci devaient annuellement huit poules et vingt quarts de grains, avec les tailles, sens, corvées pour une valeur totale de 5 francs. En outre, un revenu de 22 francs provenait de l'usage d'une grange et d'une petite maison ruineuse avec des fossés aux alentours.

Le seigneur du fief avait droit de basse et moyenne justice, pouvait prélever du bois dans les forêts de la communauté pour réparer ou reconstruire sa maison forte. Il avait également le droit d'affouage et de pâturage.

Mais sur ces maigres revenus, les seigneurs de Présentevillers devaient reverser 34 Sols de cense au seigneur suzerain de Montbéliard, 49 Sols à l'abbaye de Belchamp et 56 Sols au chapitre de Montbéliard. Cette famille était donc bien plus pauvre que nombre de familles moyennes des villes et campagnes.

